

# Conseil d'école du 25 juin 2018

## Ecole Publique Pierre Moinot de Fressines

Présents :

Les parents élus : Mmes Bechler, Dieumegard, Grégoire, Gouban, Raymond, Pétrault et MM. Simonneau, Salle, Valin, Ratinaud

L'équipe enseignante : Mmes Gazeau, Chartreu, David, Pottier, Moll, Rault, Surreau et MM. Kouloundissa, Fouchier et Texereau.

Les représentants de la municipalité : Mme Ledoux

Le représentant DDEN : Mr Cerclet

Madame Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle, est excusée.

### À l'ordre du jour:

1. Préparation de la rentrée 2018.
2. Bilan des projets de l'année.
3. Projet d'école 2018/2021.
4. Exercices de sécurité.
5. Nouveau P.E.D.T.
6. Commémoration de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.
7. Organisation des élections.

### 1. Préparation de la rentrée 2018.

- **Les effectifs**

209 enfants inscrits pour l'année scolaire 2017/2018 ; 2 départs en cours d'année. Effectifs de fin d'année scolaire : 207.

Pour la rentrée 2018 :

+33 nouvelles inscriptions : 26 PS + 7 nouveaux (1MS, 2GS, 2CP, 1CE2, 1CM2)

-2 enfants quittant l'école

-23 CM2 orientés en 6ème

À la rentrée de septembre 2018, les effectifs seront les suivants :

PS : 26	MS : 20	GS : 30	cycle 1 : 76
CP : 31	CE1 : 26	CE2 : 28	cycle 2 : 85
CM1 : 26	CM2 : 28		cycle 3 : 54
TOTAL			215

**215 enfants en septembre 2018 soit 23,875 par classe en moyenne.**

- **La répartition : Solution retenue**

1	13 PS	10 MS	23
2	13 PS	10 MS	23
3	22 GS		22
4	20 CP		20
5	8 GS	11 CP	19
6	26 CE1		26
7	28 CE2		28
8	26 CM1		26
9	28 CM2		28

Les listes des élèves de chaque classe seront définies en conseil des maîtres et éventuellement réajustées lors de la prérentrée en cas de nouvelle arrivée ou de nouveau départ. Ces listes ne pourront pas être diffusées avant fin août. Il est rappelé qu'il est interdit de diffuser les listes à l'extérieur de l'école.

Cette répartition nécessite une ATSEM supplémentaire. Mme Ledoux précise que cela n'était pas prévu et souligne qu'une ATSEM n'est pas obligatoire dans les textes pour une classe de GS/CP.

Elle ne peut se prononcer pour l'instant sur un éventuel recrutement. Cela dit, lors de l'année scolaire 2016-2017, il y avait une classe de GS-CP avec une ATSEM.

Du changement dans l'équipe enseignante : La décharge de direction sera assurée par Mme Maximenko, les mercredis et jeudis ; Mme Rault n'a pu conserver le poste car il a été modifié. Mme Beyer en congé maternité ne sera pas présente à la rentrée ; de plus elle souhaite prendre un congé parental. Elle sera sans doute remplacée pour l'année par une personne nommée en septembre.

Mme Beyer a dû prendre un congé pathologique plus tôt que prévu, pour des raisons de santé, ce qui explique que les parents de sa classe n'ont pas été prévenus comme certains l'auraient souhaité.

- **Le personnel municipal**

-Un nouveau poste ATSEM sera recruté à la rentrée prochaine ; Manon Audebert se mettant en disponibilité pour 6 mois.

Mme Ledoux indique que cette mise en disponibilité n'est connue que depuis vendredi 22 juin 2018, un recrutement sera assuré ultérieurement.

-Le bilan du dispositif mis en place cette année quant à la répartition des ATSEMs dans les classes est positif pour tout le monde et sera encore reconduit.

Message des parents pour les ATSEMs

Un grand merci aux ATSEM pour le travail qu'elles réalisent en dehors du temps scolaire, visibles par l'ensemble des parents qui passent à la garderie le soir pour récupérer leurs enfants. C'est un retour très fréquemment remonté par les parents et une grande satisfaction. Nous voulions, en tant que parents d'élèves, le souligner

- **Le RASED**

Intervention d'un maître E du RASED, Mme Mittard, de nouveau envisageable pour l'année prochaine ; les enfants en grande difficulté pourront bénéficier de cette aide.

La psychologue scolaire est également un membre du RASED auquel nous faisons appel régulièrement et avec qui les parents peuvent entrer en contact directement.

À Fressines, ce sont une vingtaine d'enfants qui ont pu bénéficier des interventions du RASED, pour des bilans ou du soutien.

Mme Hermouet souhaiterait acquérir un nouveau matériel de test, celui financé en 2015 étant obsolète, il coûte environ 1900€. Cela est nécessaire notamment pour que ses tests soient reconnus par la MDPH. Elle adresse donc une demande de financement aux communes où elle intervient, comme en 2005.

Mme Hermouet sera aussi absente à la rentrée car elle bénéficiera d'un mi-temps annualisé, la personne qui la remplacera n'est pas connue.

Mme Mittard remercie la municipalité pour la subvention de 240€.

- **Les rythmes**

Aucun changement envisagé à Fressines pour la rentrée 2018. L'école continuera de fonctionner en semaine à 4.5 jours, avec les mêmes horaires.

- **Les locaux**

La garderie est désormais mise à disposition de l'équipe enseignante, le modulaire de la cour du haut est utilisé pour le rangement des véhicules de la maternelle. Il manque cependant toujours une clé qui éviterait de demander systématiquement à une ATSEM. Une demande a déjà été faite et sera renouvelée auprès de la mairie.

- **Entretien des locaux, demandes de travaux et de mobilier**

- Un certain nombre d'aménagements sera nécessaire pour assurer l'accueil d'un enfant avec un handicap visuel ; ceci fera l'objet d'une réunion spécifique.
- Petit dortoir qui ne servira pas comme tel mais qui aurait besoin de rénovation.
- Classe 4 : odeur nauséabonde qui oblige à mettre en courant d'air dès le matin (égouts ?).
- Equipement en TNI de la salle 10.
- Les escabeaux : les vieux ont été supprimés suite aux recommandations de M Sarradin mais ils n'ont pas été remplacés tous les 2 ; par ailleurs celui qui a été acheté n'est pas assez haut pour nous permettre de faire nos affichages de classe en toute sécurité.
- Engins roulants : le point sera fait également jeudi 28 juin.

Le tour de l'école sera fait avec Mme Ledoux et M Texier dès jeudi, le 28 juin, pour préciser les demandes.

- **Matériel pédagogique**

Le budget pour le renouvellement du matériel pédagogique va permettre de compléter les achats de manuels adaptés aux programmes 2016 pour la rentrée 2018.

Les membres du conseil d'école discutent alors des récents changements des programmes de l'école élémentaire : la lecture au CP, la grammaire au cycle 3, la numération...

- **Jeux de cour / structure de jeux**

L'APE avait financé l'achat de jeux de cour qui ont été renouvelés, pour partie, en début d'année scolaire avec la coopérative.

L'équipe enseignante constate qu'il y a moins d'accidents scolaires sur les temps de récréation car des zones sont délimitées dans la cour pour utiliser un matériel spécifique. Les enfants jouent davantage entre eux et plus calmement, il y a moins de courses dangereuses.

Cependant, une question de parent souligne que, sous le préau, pendant la pause méridienne, un enfant a été bousculé par un plus grand qui l'a également attrapé par le cou.

Mme Ledoux répond qu'il faudrait que de tels faits de violence « remontent » plus vite à la municipalité afin d'assurer une meilleure prise en charge.

Un travail d'harmonisation des règles est en cours entre l'équipe enseignante et les agents communaux, une réunion a déjà eu lieu et des règles communes ont été établies car les enfants ne respectaient pas de la même manière les enseignants et les agents.

De plus, Mme Surreau indique qu'il existe désormais une fiche incident à remplir par le personnel et qui permet également une meilleure communication entre les agents et les enseignants.

Enfin, toujours dans ce même souci d'harmonisation, des jeux de cour ont également été achetés par la municipalité pour le temps périscolaire. Ils seront mis à la disposition des enfants à la prochaine rentrée car ils n'ont pas encore été livrés.

Concernant la réfection de la cour du haut (enrobé du plateau + structure de jeux), Mme Ledoux explique que le dossier de subvention n'est toujours pas passé en commission à la préfecture. La rénovation de l'ensemble est donc vraisemblablement repoussée à l'été 2019.

En attendant, elle propose le changement du filet de la structure car un parent membre du conseil d'école s'inquiète de la présence prolongée des barrières métalliques qui l'entourent.

A défaut d'un nouvel enrobé, les enseignants demandent que le marquage au sol de la cour du haut soit refait, ainsi que celui de la cour du bas (tracé pour les vélos, jeux de marelle...).

Pour clore ce premier point du conseil d'école, Mme Surreau remercie l'ensemble des partenaires de l'école (parents, municipalité, équipe enseignante) pour leur implication dans la conservation de la 9<sup>ème</sup> classe.

## **2. Bilan des actions menées au cours de l'année 2017 / 2018**

- **Chorale :**

Après la phase d'apprentissage des chants, trois répétitions se sont déroulées, les 7, 9 et 15 mai, à Mougou et à Brioux sur Boutonne pour nos 6 classes de cycles 2 et 3. Ce fut un moment de mise au point entre les enseignants et le musicien guitariste.

Les trois rencontres ont donc eu lieu :

- Le 22 mai à la salle des fêtes de Celles sur Belle avec les CP de Mme Surreau, les CP-CE1 de M Fouchier, les GS-CP de Secondigné sur Belle, les CE2-CM1 des Fosses et les CM de Mougou. 137 enfants au total.
- Le 5 juin à la salle des fêtes de Celles sur Belle également avec les CM1 de Mme Moll, les CM2 de M Texereau, les CP et les CP-CE1 de Mougou, les CE1 et les CM1 de Brioux sur Boutonne. 158 enfants en tout.
- Le 12 juin à la salle des fêtes de St Romans les Melle avec les CE1 de M Kouloundissa, les CE2 de Mme Chartreu, les GS-CP de Mairé l'Evescault, les CP-CE1 de St Léger de la Martinière, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 de Clussais la Pommeraie. 130 enfants.

Le bilan du projet est positif. Les enfants se sont bien investis et très peu étaient absents.

L'utilisation de la sono prêtée par la CUMAV, des micros d'ambiance, a permis une bonne qualité d'écoute malgré le monde présent dans la salle des fêtes.

Financièrement, l'année prochaine, si le projet est reconduit, la CUMAV sera probablement obligée de demander des sommes plus importantes aux écoles qui s'engageront, la participation des collectivités territoriales diminuant d'année en année.

#### **- Spectacle vivant :**

- Cycle 2

Les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 ont assisté à un spectacle intitulé « Et après c'est quoi ? » le jeudi 26 avril 2018 à la salle des fêtes de Cerzeau. C'était un concert-spectacle mêlant musique jouée par trois musiciens, chant, poésie et film d'animation. Pascal Perroteau inventait la suite de poèmes de Paul Eluard, Robert Desnos, Jacques Prévert, de fables de Jean de La Fontaine...

Tout le monde, enfants et enseignants, a adoré. Le spectacle était de grande qualité.

- Cycle 3

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont assisté le 29 mars à Brioux sur Boutonne au spectacle « Les discours de Rosemarie » de la compagnie La Petite Fabrique.

Le texte de cette pièce est le dernier opus de la saga de « Grosse Patate » de Dominique Richard dans lequel Rosemarie, une enfant timide, se métamorphose en décidant de se faire élire déléguée de classe et en écrivant des discours pour son élection.

Un travail en amont sur des extraits de cette saga a permis de familiariser les élèves avec les personnages et le vocabulaire spécifique avant le spectacle.

Ce spectacle a permis de discuter sur l'intérêt de posséder l'art de la rhétorique mais aussi les dérives possibles suivant son utilisation.

Il a servi de référence depuis, à différents moments où les élèves avaient besoin d'écrire des textes argumentatifs pour convaincre les autres, notamment pour défendre les livres préférés avant le vote pour le Prix des Incorruptibles.

#### **- Ecole et cinéma / maternelle et cinéma:**

##### ***Maternelle et Cinéma :***

Les classes de PS/MS sont allées au cinéma de la Crèche pour voir 5 courts-métrages de « La chouette entre veille et sommeil ». Les courts-métrages étaient issus d'albums de littérature jeunesse.

##### ***Ecole et cinéma :***

Les élèves de cycle 2 ont vu le dernier film « Robin des bois », le vendredi 8 juin 2018, et les élèves de cycle 3 « Paper Moon » en version sous-titrée, le mardi 12 juin toujours au cinéma de La Crèche.

#### **- Le prix des Incorruptibles :**

La date de clôture des votes était fixée au 18 mai. Les élections se sont donc déroulées dans les classes autour de cette date. Nous avons reçu récemment les résultats nationaux des livres retenus pour chaque classe et les avons communiqués aux enfants.

#### **- USEP :**

##### ***USEP : La maternelle entre en jeu.***

Les enfants des trois classes de maternelle ont participé à une rencontre commune à Celles sur Belle. Elles y ont rencontré les écoles de Mougou et Montigné dans le cadre des journées « USEP, la maternelle entre en jeu ».

Malgré un météo capricieuse cette semaine-là, les enfants ont participé à une dizaine d'ateliers sur la journée autour de jeux de hockey, de jeux d'opposition, de jeux collectifs, de Kinball, d'ateliers d'équilibre, de lancers et de gym, du parachute, de rondes et jeux dansés mais aussi d'un temps d'écoute d'histoires.

### ***Les rencontres inter- classes***

Deux rencontres interclasses auront lieu en cette fin d'année :

-Mardi 26 juin : les deux classes de PS/MS de Koelig et d'Audrey accueilleront les classes de TPS/PS/MS de Périgné et les classes de PS/MS de Montigné

-Lundi 2 juillet : Les élèves de la classe de GS rendront visite à leurs correspondants à l'école de Mougou.

### ***P'tit tour USEP 2018, le 7<sup>e</sup> juin à Mougou***

Jeudi 7 juin, les élèves de CP et CP/CE1 ont rencontré les élèves de Mougou à l'école de Mougou pour le p'tit tour USEP. Ils ont participé à plusieurs ateliers : relais en vélo, parcours maniabilité, un travail autour de la cyclotechnie, un jeu de l'oie autour du thème "apprendre à porter secours", un quizz sur ordinateur sur "comment se comporter sur la route", un atelier "parcours en ville" avec des karts à pédales où les enfants devaient respecter la signalisation.

L'ensemble des élèves a passé une excellente journée.

### ***Raid multiactivités***

Vendredi 6 avril, les élèves de CP et CP/CE1 ont rencontré d'autres classes à l'école de Chauray dans le cadre du raid multi-activités USEP. Les enfants ont pu s'essayer au tir à l'arc, tir à la sarbacane, des relais, le fil d'Ariane, la toile d'araignée, etc... Tout s'est très bien passé, sous une journée ensoleillée !

Les CE2 ont partagé cette journée Raid Multiactivités avec d'autres classes de CE2 le 27 avril au stade de Fressines.

### ***Journées USEP Course longue/Orientation*** organisées par le Comité USEP de Circonscription

Le lundi 26 mars 2018, les élèves des 6 classes élémentaires, des niveaux CP à CM2 de l'école ont participé en forêt de l'Hermitain aux activités de la traditionnelle journée « Course longue / Orientation » organisée par le Comité USEP de la circonscription de Melle. Ils ont effectué, le matin, des courses d'endurance sur des distances différenciées selon les niveaux scolaires et l'après-midi, des recherches de balises préalablement placées à des endroits précis par la classe organisatrice et mentionnées sur les plans que cette classe avait précédemment fait parvenir aux classes participantes. Pendant cette journée, les élèves des classes de CM1 et de CM2 ont également participé à des ateliers boussole.

Chaque année, les enseignants préparent donc les enfants à la course longue au printemps et non en début d'année scolaire (ce qui correspondrait au calendrier de la « Coulée Verte »). Ceci dit, les enseignants ne sont pas du tout opposés à ce que les parents intéressés par cette manifestation inscrivent leur(s) enfant(s) sous la bannière de l'école. L'école transmettra le document à partir duquel les parents pourront organiser cette participation.

### **- Passerelle :**

#### ***Pré-scolaire- Petite Section :***

Après une première séance les mardi 23 et jeudi 25 janvier derniers autour d'ateliers de manipulation et de découverte sensorielle, nous avons à nouveau accueilli les futurs PS et leurs accompagnateurs pour deux autres séances, les mardi 13 et jeudi 15 mars pour des activités sur les 5 sens et les mardi 15 et jeudi 17 mai derniers dans la salle de motricité, où un parcours avait été installé à leur intention. Une vingtaine d'enfants a ainsi pu découvrir les différents lieux de l'école (salles de classe, dortoirs, sanitaires, salle de motricité et cantine) où ils circuleront l'année prochaine.

Une matinée portes-ouvertes a de plus permis d'accueillir 3 enfants qui n'avaient pas pu participer à ce projet le jeudi 15 juin.

Comme les années précédentes, les deux classes de PS-MS se sont rendues le 6 avril à l'Abbaye de Celles sur Belle pour participer à la matinée culturelle organisée par la structure petite enfance.

### **Liaison CM2-6<sup>ème</sup> :**

Les objectifs et le déroulement ont été exposés au 2<sup>ème</sup> conseil d'école du 13 mars 2018.

Le vendredi 30 mars 2018, deux délégués de 6<sup>èmes</sup> accompagnés d'un professeur du collège de Celles sur Belle sont venus rendre visite aux CM2 pendant une heure environ. Les élèves de l'école avaient préparé des questions portant sur différents thèmes les préoccupant particulièrement : le transport, les horaires, les cours, les professeurs, les disciplines, la vie au collège, les relations avec les autres élèves plus grands...

Les échanges ont été très riches, les collégiens ont répondu à toutes les interrogations des enfants de la classe, avec l'aide également du professeur, ce qui a permis déjà de rassurer tout le monde sur bien des points.

La visite du collège a eu lieu le jeudi 7 juin 2018 et s'est déroulée selon le planning suivant :

-9h30-10h30 : 2 groupes, visite du collège.

-10h50- 12h30 : test natation qui permet d'évaluer le savoir-nager et de préparer des groupes de niveaux différents à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. 1/3 des élèves environ ont une nage codifiée à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, c'est peu. Les enseignants ne sont pas garants de l'apprentissage des nages codifiées, seuls les maîtres-nageurs le sont. Plusieurs élèves ont une piscine à la maison et sont à l'aise dans l'eau mais ils ne savent pas nager pour autant, ce qui est étonnant en fin de CM2.

Question sur le contenu du test de natation.

Demande d'un parent de l'APE : « Les parents savent-ils que ce n'est pas le rôle de l'école d'apprendre à nager ? ». En réunion de rentrée, il faudrait peut-être préciser ce point.

-Pause méridienne : Repas au self et récréation

-13h45-14h40 : par groupes de 4/5, les enfants ont assisté à une heure de cours en histoire-géographie, français ou encore au CDI.

Pendant toute cette visite, les CM2 ont été encadrés par des 4<sup>èmes</sup> volontaires qui seront présents lors du 1<sup>er</sup> jour de rentrée des futurs 6<sup>èmes</sup> en septembre 2018. En effet, à la rentrée en septembre, les différents niveaux de classes rentreront de manière échelonnée comme spécifié dans le compte-rendu du conseil d'école n°2.

Fin juin, chaque famille doit aller inscrire son enfant au secrétariat du collège. Ce moment peut encore être l'occasion d'un rendez-vous ou d'une visite qui permettra de répondre à de nouvelles interrogations ou d'informer de situations particulières.

### **-Projet sur l'eau :**

Les CM1 ont travaillé sur le cycle naturel et le cycle domestique de l'eau afin d'aborder les problèmes de pollution et d'économie d'eau. Suite à ce travail, ils ont visité la station d'épuration de Fressines ce qui a permis l'écriture par chaque élève d'un documentaire pour la classe de CE2.

### **-Journée multiactivités au Lambon :**

Les élèves de ces deux classes se rendront le mardi 3 juillet au Lambon pour participer, comme l'année dernière, à diverses activités telles que : relais canoë, relais kayak, relais yole, fil d'Ariane, orientation, parcours vélo, tir à l'arc, pont de singe, sarbacane. Ces activités sont ouvertes aux enfants ayant participé aux activités nautiques dans l'année au Lambon.

Cette année, il y a 40 équipes de 8 élèves à peu près donc environ 320 enfants à réaliser ces activités sur la journée.

À la différence de l'année dernière, le transport sera à la charge de l'école, donc payé par la municipalité.

### **-Correspondance scolaire**

Mardi 26 juin, les élèves de CP/CE1 iront rendre visite aux élèves de CE1 de l'école Jules Ferry à Niort.

Il s'agit de l'aboutissement d'un petit projet de classe, où les élèves des deux écoles se sont échangés des lettres. Nous avons travaillé principalement autour du dispositif « école et cinéma » puisque les 2 classes sont allées voir les mêmes films. Nous allons donc nous présenter nos productions respectives. En plus, la classe de Fressines va présenter 3 chants de la chorale et les élèves de Jules Ferry vont nous présenter leur spectacle de hip-hop.

L'après-midi, l'ensemble des élèves, en deux groupes, se déplacera dans les rues de Niort pour découvrir et analyser des graphs, qui ont été créés à l'occasion du festival 4ième mur.

### **-Séances piscine**

Les classes de GS et de CE1/CE2 bénéficient de séances de piscine (1 par semaine) depuis le retour des vacances de Printemps à la piscine de Melle.

La classe de CE2 a débuté ses séances (2 par semaine) fin mai à la piscine d'été de Celles sur Belle.

Merci aux parents qui prennent de leur temps pour nous accompagner car sans eux l'activité n'aurait pas lieu.

De nouvelles formations seront proposées dès la rentrée pour renforcer le nombre de parents agréés.

Mme Surreau demande s'il y a eu des problèmes d'horaire de retour de la piscine par rapport au transport scolaire.

Un parent d'élève relate plusieurs dysfonctionnements avec le transport scolaire. Certains élèves oublient de prendre le car ou le prennent sans raison. L'équipe enseignante souligne un manque d'information des parents quant à la prise du transport par leurs enfants. Le personnel qui accompagne le car le matin pourrait peut-être prendre note des élèves qui reprennent le car le soir.

Tout le monde est d'accord pour dire que le système de retour d'un enfant à l'école, si personne ne peut le réceptionner, est sécurisant. De plus, ces situations ne se produisent que rarement dans l'année. Pour le moment, le mot des parents dans le cahier de liaison reste le moyen le plus fiable d'information, à condition qu'il soit précis quant à la date.

### **-Projet cirque**

Un petit rappel de ce grand projet : l'association « Cirque en scène » est intervenue du 20/11/17 au 23/06/18, à raison de 11 séances par classe.

Ce projet a été financé par l'APE, à hauteur de 3000 euros, par la municipalité à hauteur de 3000 euros et nous les en remercions vivement. Le reste du financement a été pris en charge par la coopérative scolaire.

La restitution de ce projet a eu lieu le samedi 23 juin au stade de Fressines.

Le bilan est positif, que ce soit de la part des parents, des enfants et des enseignants.

Le petit bémol que l'équipe enseignante pourrait apporter est que « Cirque en scène » n'ayant pas laissé de matériel durant une période de 3 mois avant le spectacle, cela a posé des problèmes quant à son élaboration. L'école a dû se débrouiller pour trouver ou acheter du matériel afin que les élèves puissent continuer à monter le spectacle.

Néanmoins on peut garder le fait que ce fut une vraie réussite, un excellent moment pour tous, et un projet très fédérateur, riche également dans le domaine de l'enseignement moral et civique.

Pour finir, un grand merci aux parents et autres accompagnateurs qui ont libéré du temps pour assurer l'encadrement des différents groupes lors des séances.

#### **• Les projets pour 2018 / 2019**

Les actions suivantes seront renouvelées

- Ecole et cinéma / Maternelle et cinéma
- L'enfant et le théâtre (spectacle vivant)
- La chorale
- USEP
- Les Incorruptibles

Chacune de ces actions s'inscrit bien sûr dans le cadre du projet d'école.

Leur mise en place n'est possible qu'avec la participation de la municipalité et de l'APE pour la prise en charge des transports (sauf USEP) ; les entrées pour les spectacles et l'adhésion USEP sont réglées par la coopérative scolaire. Une cotisation est demandée aux familles en début d'année après que son montant ait été soumis à un vote au cours de l'Assemblée Générale de l'école.

Mme Surreau remercie la municipalité et l'APE qui ont financé les transports (hors sorties USEP), à hauteur de 1500€ chacune. Les entrées aux spectacles et les adhésions USEP ont été réglées par la coopérative scolaire.

Les enseignants n'oublient pas la proposition d'interventions d'une maman diététicienne. Pour information, au-delà de 3 interventions, un dossier de demande d'agrément doit être complété et transmis à la DSDEN pour validation.

### **3-Le projet d'école 2018/2021**

Celui-ci est en cours de rédaction mais pas encore validé.

Un diagnostic du projet d'école précédent a d'abord été effectué. A partir des réussites de l'école, ce diagnostic a permis de savoir dans quels domaines l'équipe enseignante devait se mobiliser, par exemples en mettant l'accent sur les sciences ou en associant la compréhension en lecture à la résolution de problèmes en mathématiques.

Le projet d'école s'articule autour de 4 « ambitions » pour lesquelles des objectifs et des actions ont été définis.

#### **Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.**

##### **- Réussites de l'école :**

- Bonne maîtrise de la numération décimale en fin de CM2.
- Techniques opératoires.
- Appétence pour la lecture grâce aux différentes actions mises en place (prix des Incorruptibles par exemple).
- Ouverture culturelle (école et cinéma, spectacles vivants...)
- Réflexion d'équipe : travail sur les programmations
- Echanges de services, décloisonnements.
- Liaison GS/CP fonctionne bien, liaison CM2/6ème aussi par rapport aux élèves.
- Parents attentifs et qui s'impliquent à nos côtés sur les actions liées aux projets : USEP, piscine, arts visuels, ...
- Dispositif passerelle à l'entrée de la maternelle.
- Participation à des concours mathématiques et à des défis messagerie.

##### **- Domaines pour lesquels l'équipe doit se mobiliser :**

- Intensifier les échanges entre les classes afin de mettre en place des situations de communication réelle (production écrite et orale).
- Mettre la numération au service de la résolution de problèmes.
- Lecture-compréhension explicite et implicite
- Mettre l'accent sur les sciences.
- Finaliser les programmations de cycles et les progressions.
- Accroître la collaboration entre enseignants de GS et CP sur la maîtrise de la langue (analyse partagée des résultats des évaluations début CP).

#### **Ambition 2 : Accompagner l'élève dans la construction de son parcours.**

##### **- Réussites de l'école :**

- L'ouverture au monde culturel et scientifique est prise en compte lors de différents projets (chorale, USEP, participation à des concours académiques, école et cinéma, spectacles vivants, rencontres avec des artistes...)
- Les équipes éducatives et de suivi de scolarité sont régulières et efficaces. Les élèves « fragiles » bénéficient d'un suivi personnalisé. La journée d'intégration des CM2 dans le collège de secteur est organisée chaque année ainsi que la rencontre avec les délégués de 6ième.
- L'action passerelle avant l'entrée en maternelle permet une adaptation rapide des PS au milieu scolaire.
- Les temps d'échange autour des pratiques des enseignants sont multiples.
- Mise en place de décloisonnements au profit des élèves « fragiles ».
- Mise en place d'échanges de service s'appuyant sur les compétences spécifiques de chaque enseignant et favorisant la transition pour les élèves entre les classes.
- L'équipe pédagogique est sensibilisée à la création de liens individuels avec les familles. Chaque enseignant s'attache à être le plus disponible pour rencontrer les familles.

##### **- Domaines pour lesquels l'équipe doit se mobiliser :**

- Développer l'utilisation du site d'école pour mettre en valeur des projets et des actions interdisciplinaires.
- Améliorer le lien avec les professeurs de collège pour échanger sur les pratiques en se basant sur le résultat des évaluations en 6ième.

- Harmoniser les règlements sur les temps scolaires et périscolaires entre l'équipe enseignante et le personnel municipal.
- Élaborer un document commun avec des règles à respecter quel que soit le statut de l'adulte.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec les partenaires, développer la confiance.

**- Réussites de l'école :**

- Climat scolaire serein. Bonnes relations entre les élèves sur les temps de classe (travail de sociabilisation mis en place dès la maternelle + temps « vie de classe » aux cycles 2 et 3)
- Intégration facilitée des élèves de PS (passerelle) ; protocole d'accueil des nouvelles familles.
- Les différents personnels (enseignants, membres du RASED, médecin scolaire...) partagent et confrontent des informations lors de réunions d'équipe.
- Concertations constructives avec les parents d'élèves élus au conseil d'école et l'Association des Parents d'Elèves.
- Partenariat avec la structure petite enfance (passerelle).
- Plaque d'accueil pour les parents de PS.
- Portes ouvertes pour les futurs PS.
- Communication avec les familles = réunions de rentrée, rencontres individuelles entre l'enseignant et les parents.
- Participation des parents lors de sorties, d'ateliers spécifiques... + passage d'agrément pour les parents volontaires pour l'encadrement d'activités sportives.
- Activités de découverte offertes par des parents ayant des compétences particulières (musique...).
- Ouverture des classes de maternelle aux parents sur les temps d'accueil.

**- Domaines pour lesquels l'équipe doit se mobiliser :**

- Mise en place de conseils de délégués de classe pour les cycles 2 et 3 Les échanges avec les professeurs de collège doivent être renforcés autour d'échanges de pratiques et/ou d'outils
- Connaissance et application par chaque personnel des règles de vie, identiques quel que soit le moment de la journée.
- Réussir à faire venir le maximum de parents lors de la réunion de rentrée de l'école.
- Permettre à tous les partenaires d'identifier les différents adultes intervenant auprès des élèves.

Ambition 4 : Demande de formation continue pour les enseignants.

L'ambition 4 s'articule donc autour des trois autres.

**4-Les exercices de sécurité**

Avant la fin de l'année scolaire, nous ferons un dernier exercice sécurité incendie.

Un exercice de mise en sûreté, PPMS « risques majeurs » (tempête, nuage toxique,...) a eu lieu le 18 mai. Tout s'est déroulé dans le calme.

Questions des parents élus :

-Les directives de la circulaire du 12 avril 2017 établies par le Ministère de l'Éducation Nationale indiquent que tous les établissements scolaires soient dotés de systèmes d'alerte, de diffusion et réception immédiate propres aux attaques terroristes. Nous aimerions que soit fait un bilan autour de ces points de sécurité.

Tout d'abord, la municipalité étudie un nouveau système mobile audio-vidéo d'ouverture-fermeture de l'école. Cependant, celui-ci est à mettre en parallèle avec la réfection de la cour du haut car un câblage électrique doit être posé. Ce matériel serait adapté à la configuration de l'école, disposerait d'un déverrouillage à distance et pas obligatoirement du même endroit puisque les enseignants ne sont pas toujours dans les locaux scolaires (sorties avec leurs classes par exemple).

-Problème de verrouillage de l'école pendant une journée de SMA (RDV médical pour un enfant un peu avant 16 h). Comment est-il possible de signaler sa présence ? (une sonnette ? la mise en évidence du numéro de téléphone de la garderie ?)

Mme Ledoux explique que les agents ont des consignes à suivre pour le respect des horaires.

Un parent relate des incidents survenus lors de la journée de SMA quant à l'accueil. Les parents demandent un accueil décent de la part du personnel.

Mme Ledoux regrette que cet incident ne soit pas remonté à la municipalité avant ce conseil d'école. Il n'est pas forcément nécessaire d'attendre la réunion du conseil en cas de problème. Elle demande des précisions sur l'agent responsable de ces « altercations » et souligne que c'est sa façon de s'exprimer. Un parent indique qu'il faudrait peut-être lui proposer une formation pour améliorer cette façon de parler. Or les formations ne répondent pas toujours aux demandes et ont un coût.

#### **5- Nouveau PEDT.**

Mme Ledoux présente le nouveau Projet Educatif Territorial : elle commence par expliquer qu'il pose le cadre des Activités Péri-Scolaires en lien avec le projet d'école.

Les inscriptions des enfants aux différentes activités pourront se faire de vacances à vacances.

L'un des objectifs de ces APS est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité et cohérent pendant et après l'école.

Question du DDEN : Les APS seront-elles payantes ? Mme Ledoux répond que si ce sont des intervenants extérieurs à la commune (anglais, musique) oui, mais les APS menées par les agents de la commune restent gratuites.

Un parent souligne des activités intéressantes lors des premières années : création de masque, fresque, film d'animation.

#### **6- Commémoration du 11 novembre 2018.**

La municipalité souhaiterait que ce centenaire de la Première Guerre Mondiale soit un évènement plus conséquent que les autres années.

Elle recevra un piquet d'honneur de l'ENSOA et le monument aux morts sera rénové (quelques éléments de ce monument se sont détériorés au cours du temps).

La commune voudrait également retracer et présenter le parcours des Poilus de Fressines à travers une exposition.

Les élus souhaiteraient aussi que certains élèves soient présents pour chanter la Marseillaise ainsi qu'énoncer les noms de Poilus inscrits sur le Monument aux morts.

M Cerlet, DDEN, possède des documents sur ce sujet, notamment le livret militaire de son grand-oncle et des photos.

Mme Surreau indique qu'en cas d'implication de l'école dans ce projet, les enseignants solliciteront les familles afin d'avoir plus de documents.

L'exposition pourrait être installée dans l'ancienne salle des mariages et serait ainsi accessible à tous le 11 novembre. C'est Mme Marylène Piaud qui, pour le moment, s'en occupe.

#### **7- Organisation des élections.**

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école auront lieu mi-octobre, un vendredi. Une commission composée de la directrice d'école, d'un enseignant, de deux parents élus et d'un DDEN, assistés éventuellement d'un membre de la municipalité participera à l'organisation matérielle des élections de parents d'élèves. Elle prendra en charge les opérations électorales (préparation du matériel de vote, tenue du bureau de vote et dépouillement du scrutin).

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves aura lieu le vendredi 14 septembre 2018, au plus tard. L'un des points traités concernera le conseil d'école et l'organisation des élections.

Clôture de la séance à 20h10.

Secrétaires de séance :  
Audrey Pottier et Manuel Texereau

Présidente du Conseil d'Ecole :  
Claudine Surreau